NOUVELLES DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE

NAPA 196

CONSERVER LA NATURE EN AFRIQUE

CE MOIS-CI DANS LA NAPA

RÉCONCILIER L'AFRIQUE URBAINE AVEC LA NATURE

P.2 À 4 **ÉDITO**

Civilisation écologique : une réponse stratégique à la triple crise environnementale dans les villes africaines.

MOOC, TUTOS ET ESSENTIELS

P.5 ET 6 **NOS FORMATIONS EN LIGNE**

Retrouvez toute l'actualité de nos MOOC, Tutoriels et Essentiels avec un focus spécial sur le Certificat en Ligne de juin et les stages à venir.

YOUTH CONSERVATION

P.7 À 10 **ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE**

Témoignages au Burkina Faso, au Togo et en Côte d'Ivoire par nos tuteurs bénévoles : sensibiliser la jeunesse pour un avenir durable...

DOSSIER DU MOIS

P. 11 À 15 **EEE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

De l'importance d'intégrer les espèces exotiques envahissantes dans les politiques de lutte contre le changement climatique.

EDITO

Civilisation écologique : une réponse stratégique à la triple crise environnementale dans les villes africaines

Par Rodrigue Castro Gbedomon, Ph.D., docteur en recherche à l'ACED (Centre Africain pour le Développement Équitable)

Les villes en Afrique sont des points de concentration de la population et moteurs de la croissance économique. Elles abritent plus de la moitié de la population (54% en 2020 [1]) et contribuent en moyenne à 30% [2] du produit intérieur brut (60% pour certains pays, comme la Côte d'Ivoire). Malheureusement l'expansion urbaine et le développement économique qui l'accompagne font des villes africaines des épicentres de la triple crise environnementale (perte de la biodiversité, pollution et changement climatique), toute en amplifiant les inégalités sociales. En effet, l'expansion urbaine se caractérise par un étalement spatial, de fortes mutations et recompositions spatiales, altérant significativement, voire de manière irréversible les écosystèmes naturels. La transformation des espaces naturels en zones bâties et l'artificialisation des sols accélèrent le recul de la nature et la perte de biodiversité. La concentration des activités économiques accentue la pollution de l'air, des eaux et du sol, tout en contribuant massivement à l'émission de gaz à effet de serre. Les villes africaines sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique. Elles font face à des phénomènes accrus d'inondations, de vagues de chaleur et de montée du niveau de la mer. Ces crises environnementales touchent de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, souvent situées dans des quartiers défavorisés.

D'ici 2050, la population urbaine en Afrique va doubler, exacerbant les crises environnementales évoquées ainsi que les inégalités. Cette transformation urbaine inévitable fait des villes africaines des zones d'enjeux particuliers pour la conservation, mais aussi le bien-être humain. Elle soulève d'importants défis en matière de planification urbaine et plus encore de modes de vie et de modèles de développement. En réponse à ces défis, le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED) travaille à promouvoir la civilisation écologique dans ses pays d'intervention.

La civilisation écologique est un modèle de société dans lequel le développement humain est organisé en harmonie avec la nature.

[1] Africa's Urbanisation Dynamics 2025 - OECD

[2] Dynamique de l'urbanisation africaine 2022 - OECD

EDITO

Ce concept propose de dépasser le modèle actuel basé sur la croissance économique à tout prix, pour construire une société durable, équitable et respectueuse de la nature. C'est un modèle qui réconcilie la vision instrumentale et celles relationnelle et intrinsèque de la nature dans l'approche de développement.

"La civilisation écologique c'est un mode de vie et de développement avec la nature et en tant qu'élément de la nature, en opposition à un mode de vie aux dépens et au détriment de la nature".

Ce changement civilisationnel requiert des interventions à trois niveaux : dans la recherche et l'innovation, les politiques publiques et les pratiques.

La **recherche** et l'innovation constituent un pilier fondamental de la transition vers une civilisation écologique. La recherche produit des connaissances sur l'ampleur de la situation, sur le coût de l'inaction, de sorte à convaincre sur les risques et opportunités, et à inciter à l'action.

L'**innovation**, quant à elle, propose des solutions nouvelles contextuellement adaptées et éprouvées pour agir, tout en facilitant leur diffusion. Sans la recherche et l'innovation, il est difficile d'appréhender les limites du modèle actuel, de même que les opportunités et les options pour une transition vers une civilisation écologique.

Les **politiques publiques** sont l'autre pilier de la transition vers une civilisation écologique. Elles marquent une rupture, un choix assumé, et définissent les règles, les incitations et les cadres collectifs nécessaires pour orienter les comportements individuels et économiques ainsi que les investissements publics et privés. Elles structurent aussi l'éducation, la recherche et l'innovation pour changer les mentalités. Elles garantissent enfin que la transition soit équitable et inclusive, et qu'elle bénéficie à toutes les couches de la société. Sans volonté politique et stratégie publique cohérente, orientées sur la civilisation écologique, la pression du marché et des intérêts privés tend à favoriser l'exploitation rapide des ressources naturelles au détriment de la préservation écologique.

Les **pratiques** des bailleurs, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et des ménages sont le dernier pilier de la transition vers une civilisation écologique. Elles traduisent les politiques, la recherche et les innovations en changements concrets sur le terrain. Les bailleurs et partenaires financiers orientent les flux d'investissement (par exemple en conditionnant leurs financements à des critères écologiques).

EDITO

Le secteur privé, moteur économique majeur, a un rôle clé à jouer en adoptant des pratiques responsables dans la production, la consommation d'énergie, la gestion des ressources. Quant aux ménages, leurs choix quotidiens (mobilité, alimentation, consommation d'énergie, etc.) déterminent directement la demande pour des modes de vie plus durables. Si tous ces acteurs changent leurs pratiques en cohérence avec les principes de la civilisation écologique, ils rendent la transition non seulement possible, mais aussi durable et inclusive.

ACED accompagne et stimule les changements à ces trois niveaux à travers une approche d'ingénierie de la connaissance dénommée Evidence-Policy-Action (EPA) qui agit à trois niveaux :

- La pertinence des connaissances.

Nous accompagnons nos pays partenaires dans la formulation d'un agenda de recherche consensuel basé sur les besoins en connaissances autour de la civilisation écologique, puis facilitons la mise en œuvre de cet agenda pour la production des connaissances attendues.

Nous expérimentons et testons en milieu réel des modèles de nature en ville ainsi que leurs mécanismes de gestion afin que les solutions proposées soient contextualisées et réalistes.

- L'accessibilité aux connaissances.

Nous nous assurons que les connaissances existantes ou produites soient mises à la disposition des décideurs politiques et des praticiens dans le bon format, le bon langage, au bon moment et à l'endroit de la bonne personne.

- L'utilisation des connaissances.

Nous accompagnons nos pays partenaires dans la compréhension de la vision politique et du lien avec leur secteur d'activité, dans l'identification des fenêtres d'opportunités d'action, puis l´intégration des dites connaissances dans leurs interventions et pratiques.

La civilisation écologique est une évolution des modèles de développement. Elle n'est pas qu'une option de développement, c'est la seule qui permet de faire face efficacement aux enjeux d'urbanisation et à la triple crise environnementale dans les villes africaines, et partout ailleurs.

Pour plus d'information sur ACED, visitez acedafrica.org/

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux (X, LinkedIn, Facebook, YouTube).
@acedafrica

NOS FORMATIONS EN LIGNE : MOOC, TUTOS ET ESSENTIELS

Nos 7 MOOC, 4 Essentiels et 3 Tutos sont ouverts et accessibles dès maintenant !

MOOC Conservation héberge les formations en ligne de l'UICN-Papaco, développées en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie.

Rendez-vous sur www.mooc-conservation.org

LES MOOC
FORMATION THÉMATIQUE

MOOC Gestion des AP
Objectif : comprendre les défis de la conservation en Afrique et comment les aires protégées peuvent aider à y faire face, du niveau local à l'échelle internationale.

MOOC Suvi écologique
Objectif : acquérir les bases essentielles du suivi écologique avec de nombreux exemples de suivi dans divers environ-nements et visant différentes espèces.

MOOC Application des lois
Objectif : étudier la notion d'application de la loi, ce qu'elle représente, quels sont ses écueils, ses opportunités, comment améliorer les résultats des AP, etc.

MOOC Conservation Espèces
Objectif : définir la notion d'espèce dans le cadre de la gestion des AP et expliquer comment la conservation des espèces s'intègre dans leur gestion.

MOOC Valorisation Ressources
Objectif : présenter des méthodes pour valoriser durablement les AP. Deux approches : avantages procurés par les ressources naturelles et tourisme durable.

MOOC Nouvelles technologies
Objectif : voir comment les technologies contribuent à la conservation avec des exemples pratiques : suivi écologique, stockage de données, blockchain...

MOOC Aires marines protégées
Objectif : comprendre la conception et la création des réseaux d'AMP, la gouvernance, le suivi écologique, mais aussi les activités économiques environnantes et comment les inclure à la gestion de l'AMP.

LES ESSENTIELS
FORMATION PAR PROFIL

ESSENTIEL RANGER
Pour les **gardes et agents de terrain** dont le travail porte essentiellement sur la collecte de données, la lutte anti-braconnage, le guidage, la conduite d'aménage-ments. Ce parcours développe donc les **compétences utiles à la mise en oeuvre des activités de terrain** et sur les **comportements** à avoir pour y parvenir.

ESSENTIELS MANAGER-LOI ET MANAGER-RECHERCHE
Pour les **techniciens et gestionnaires** qui travaillent à la gestion d'initiatives de taille moyenne, à la planification et à la gestion de projets et programmes plus ou moins complexes et techniques.Ces deux parcours développent des compétences de gestion globales et spécialisées : lutte anti-braconnage et activités **de valorisation du territoire** (MANAGER-LOI), **évaluation, analyse, mesure d'impact, suivi écologique, recherche** (MANAGER-RECHERCHE).

ESSENTIEL LEADER
Pour les **cadres** qui travaillent dans les organes de direction des parcs ou des grandes ONG, à l'élaboration de politiques nationales et régionales, à la coordination transectorielle et à la gestion de plans et programmes complexes. Ce parcours **développe des compétences plus transversales** permettant de comprendre les enjeux de la conservation de la biodiversité pour une prise de décisions éclairée.

MOOC CONSERVATION
BENEFICIE DU SOUTIEN DU
FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

NOUVEAUTÉ EN 2025 :

STAGES POUR LES LAUREATS DU CEL

CEL : CERTIFICAT EN LIGNE EN CONSERVATION DES AP

VALEUR ECTS : 15 CRÉDITS

QU'EST CE QUE C'EST ?

Le CEL est un diplôme officiel obtenu après avoir passé (et réussi) un examen surveillé, en ligne. Avant de passer l'examen, il faut avoir validé tous les MOOC du Papaco (tutoriels et Essentiels *exclus*) et être disponible le jour de l'examen. Chaque candidat n'a *qu'une chance de réussir*, il faut donc bien s'y préparer !

PROCHAINE DATE ?

La prochaine épreuve aura lieu le **24 juin 2025**. Il reste donc encore quelques semaines pour valider des MOOC et vous inscrire. **Toute les modalités sont >>ici<<.**

ET LES STAGES DANS TOUT ÇA ?

PRÉSENTATION DES STAGES

Afin de permettre aux apprenants des MOOC de **mettre en application les contenus théoriques des MOOC** et grâce au financement du FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial), l'UICN Papaco et l'université Senghor joignent leurs forces pour permettre à un **nombre limité de lauréats du CEL d'effectuer un stage terrain de 3 mois**.

SÉLECTION DES STAGIAIRES

Une première phase de sélection des stagiaires est en cours et les premiers devraient partir sur le terrain d'ici quelques semaines.
Une deuxième phase aura lieu après l'examen du CEL du 24 juin, pensez donc à valider les MOOC et passer l'examen.

QUI EST ÉLIGIBLE ?

Les **ressortissants d'Afrique francophone lauréats du CEL** avec un **projet professionnel cohérent**.

YOUTUBE LIVE AVEC NOS AMBASSADEURS

Cette année nous avons lancé les Live Youtube, une interview en direct avec nos ambassadeurs MOOC Conservation. Un premier a eu lieu au sujet des conflits Homme/Faune dans l'extrême nord du Cameroun, et un deuxième sur One Health. Les replay sont disponibles sur notre chaîne Youtube.

2025 CALENDRIER MOOC CONSERVATION

20 mai : Live Youtube "Perspectives pour la conservation des AP en Haïti" avec Shneider Laurent Ricard Antoine

20 juin : Q&A avec l'équipe MOOC.

24 juin : examen du Certificat en ligne en conservation des AP - *francophone*

25 juin : examen du Certificat en ligne en conservation des AP - *anglophone*

Les liens pour les Lives Youtube seront disponibles sur MOOC Conservation dans l'onglet Live Sessions et sur notre chaîne Youtube.

YOUTH CONSERVATION

DÉCOUVRIR, COMPRENDRE ET AGIR POUR LA PLANÈTE

La plateforme en ligne, 100% gratuite, regroupant des ressources préparées spécialement :

- Pour les **enfants et les jeunes** : six modules didactiques et interactifs sur le thèmes majeurs de la conservation de la nature, le développement durable, les actions pour la planète, etc.
- Pour les **éducateurs** : des ressources pédagogiques à télécharger pour faciliter les apprentissages et l'animation des sessions éducatives (posters, guides d'animation, etc.)

RENDEZ-VOUS SUR WWW.YOUTH-CONSERVATION.ORG !

ET SUR LE TERRAIN ? TÉMOIGNAGES D'ACTEUR ENGAGÉS

FORMER LA JEUNESSE À LA CONSERVATION : UNE INITIATIVE INSPIRANTE AU LYCÉE MUNICIPAL DE BASSINKO (BURKINA FASO)

PAR EWENDPAYANGDÉ EDGARD BOUGMA, *TUTEUR BÉNÉVOLE AU BURKINA FASO*

La sensibilisation à la préservation de la nature commence dès le plus jeune âge. C'est dans cet esprit qu'une série d'activités de sensibilisation et de formation s'est déroulée pendant un mois au Lycée Municipal de Bassinko, à Ouagadougou, sous l'impulsion d'Edgard, tuteur de Youth Conservation au Burkina Faso. Cette initiative, destinée à initier les élèves aux enjeux de la conservation, a combiné théorie et pratique pour une immersion concrète dans la protection de l'environnement.

UN MOIS D'ENGAGEMENT POUR LA NATURE

✅ 13 février 2025 : Sensibilisation à la conservation de la nature

Lancé officiellement ce jour-là, le programme a débuté par une discussion approfondie sur la reforestation et la protection des végétaux. Une réflexion collective a conduit à la mise en place d'une opération d'ensemencement, afin de traduire en actions les concepts abordés.

✅ 20 février 2025 : Apprentissage des techniques de production de plants
Lors de cette deuxième séance, les élèves ont quitté les salles de classe pour une mise en pratique des techniques d'ensemencement des graines. L'objectif ? Leur permettre de développer des compétences concrètes en production de plants et d'expérimenter directement le rôle fondamental de la végétation dans la lutte contre la déforestation.

✅ 13 mars 2025 : Restitution et actions concrètes
Le point culminant du programme a été la restitution des essais de production des plants. Chaque élève a eu l'opportunité de présenter son propre plant, en partageant son expérience et les défis rencontrés.
Cette journée s'est poursuivie par une activité en plein air dédiée à l'entretien et l'arrosage des arbres du lycée, un geste essentiel en cette saison sèche.

POURQUOI DE TELLES INITIATIVES SONT ESSENTIELLES ?
Ces actions illustrent l'importance d'intégrer l'éducation environnementale dans les écoles et de former les générations futures à la gestion durable des ressources naturelles. Les aires protégées et les zones naturelles ne peuvent être préservées sans un engagement fort de la société, et notamment des jeunes.
En parallèle de cette journée, les ressources de Youth Conservation ont été utilisées pour sensibiliser les élèves à la nécessité de protéger leur environnement au quotidien.

VERS UNE IMPLICATION PLUS LARGE ?
L'exemple du Lycée Municipal de Bassinko montre qu'il est possible de mobiliser la jeunesse autour de la conservation par des projets concrets et engageants. Ce type d'initiative pourrait être étendu aux écoles situées près des aires protégées, pour créer un lien fort entre les communautés locales et leur patrimoine naturel.

Bravo à Edgard pour son engagement bénévole au sein du réseau des tuteurs et tutrices Youth Conservation !

Si vous aussi vous voulez vous engager en faveur de l'éducation environnementale, contactez Hélène à l'adresse mail suivante : info@youth-conservation pour avoir la marche à suivre !

TOGO : QUAND FOI ET ÉCOLOGIE SE RENCONTRENT – UNE SENSIBILISATION INSPIRANTE À ADÉTIKOPÉ

PAR KOKOUVI TONA ADANDOGOU, *TUTEUR BÉNÉVOLE AU TOGO*

En mars dernier, Kokouvi, notre tuteur bénévole au Togo, a animé une séance de sensibilisation inoubliable auprès de 32 enfants de l'association CVAV à Adétikopé, issus d'une communauté religieuse. **Grâce aux outils pédagogiques de Youth Conservation. (posters notamment), ces jeunes, âgés de 7 à 15 ans, ont été initiés aux notions fondamentales de l'environnement : ses composants, leur rôle, et les gestes essentiels pour protéger notre planète.**

Bravo à Kokouvi pour son engagement bénévole et bonne continuation dans ses missions !

Mais au-delà de l'apprentissage, c'est une véritable prise de conscience qui a eu lieu. En faisant le lien entre valeurs religieuses et protection de la nature, Kokouvi a ouvert un espace de dialogue intense : les enfants ont réagi avec enthousiasme, posant de nombreuses questions et exprimant le souhait de bénéficier de formations plus poussées, notamment sur le recyclage des déchets.
Une belle démonstration de la puissance de l'éducation environnementale ancrée dans les réalités culturelles et spirituelles locales !

ÉDUQUER AU TRI, UN PAS VERS DES ÉCOLES PLUS DURABLES (CÔTE D'IVOIRE)

PAR YVES AMANY, *TUTEUR BÉNÉVOLE EN CÔTE D'IVOIRE ET MEMBRE DE L'ONG ESADEVCI*

Le 2 mars 2025, notre tuteur bénévole Yves Amany, membre de l'ONG Esadevci, a animé une **conférence de sensibilisation sur le tri des déchets** au sein du collège Les Oscars, à Cocody, en plein cœur d'Abidjan. Devant élèves et encadrants, Yves a su captiver son auditoire en expliquant de manière concrète **comment trier les déchets et pourquoi ce geste compte dans la lutte pour un environnement plus sain.** L'action ne s'est pas arrêtée là : la séance s'est conclue par l'installation d'affiches autocollantes sur les poubelles de l'établissement, indiquant clairement le type de déchets à y déposer.

Un geste simple, mais fort, qui a été salué par l'équipe dirigeante du collège, présente en nombre : la Directrice, le Directeur des Études et l'Éducatrice du premier cycle ont tenu à soutenir personnellement cette initiative.

Une belle illustration de la façon dont la sensibilisation peut s'ancrer durablement dans le quotidien scolaire pour former des éco-citoyens dès le plus jeune âge !

Bravo à Yves pour son engagement bénévole. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter directement l'ONG Esadevci via la page Facebook.

DOSSIER DU MOIS

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE - IUCN BRIEF

En bref

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont des animaux, des plantes ou d'autres organismes qui sont introduits en dehors de leur aire de répartition naturelle et qui ont un impact négatif sur la biodiversité indigène et, dans certains cas, sur les services écosystémiques ou le bien-être humain.

Les EEE sont l'une des principales causes de la perte de biodiversité et de l'extinction d'espèces, et constituent également une menace mondiale pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

Elles sont aggravées par le changement climatique, qui facilite l'établissement et la propagation de nombreuses espèces exotiques et crée de nouvelles opportunités pour qu'elles deviennent envahissantes.

Les EEE peuvent réduire la résilience des habitats naturels, des systèmes agricoles et des zones urbaines face au changement climatique. Inversement, le changement climatique réduit la résistance des habitats aux invasions biologiques.

Il est essentiel d'intégrer les EEE dans les politiques de lutte contre le changement climatique. Cela inclut des mesures de biosécurité pour empêcher l'introduction des EEE dans de nouvelles régions, et des mesures de réponse rapide pour surveiller et éradiquer les espèces exotiques qui pourraient devenir envahissantes.

De quoi s'agit-il ?

Une espèce exotique est un animal, une plante ou un autre organisme introduit par l'homme, intentionnellement ou non, dans des lieux situés en dehors de son aire de répartition naturelle.

La mondialisation a accru la circulation des personnes et des biens dans le monde entier, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'espèces introduites dans des zones situées en dehors de leur aire de répartition naturelle. Certaines espèces exotiques, qualifiées d'« invasives », s'établissent et ont un impact négatif sur la biodiversité et les écosystèmes indigènes et, dans certains cas, sur les contributions de la nature à l'homme et à une bonne qualité de vie.

Une étude réalisée en 2017 a révélé que plus d'un tiers de toutes les introductions au cours des 200 dernières années ont eu lieu après 1970, et le rythme des nouvelles introductions ne montre aucun signe de ralentissement. En fait, une étude réalisée en 2020 prévoit que, dans le cadre d'un scénario « business as usual », le nombre d'espèces exotiques établies augmentera de 36 % jusqu'en 2050. Les prévisions actuelles suggèrent que la situation sera bien pire car le climat et les changements d'utilisation des terres et des mers s'aggravent (IPBES, 2023). Des exemples d'EEE sont présentés ci-après :

La **jacinthe d'eau** (*Eichhornia crassipes*) forme une couverture dense à la surface des plans d'eau douce. Ses populations sont connues pour doubler en seulement 12 jours, bloquant les voies d'eau, limitant la circulation des bateaux et affectant la pêche et le commerce. Dans le lac Victoria, en Afrique de l'Est, il peut atteindre de telles densités que les bateaux ne peuvent plus quitter les quais.

Les **rats** sont souvent associés au déclin catastrophique des oiseaux sur les îles et transmettent la bactérie de la peste par l'intermédiaire des puces dans certaines régions du monde.

La **fourmi d'Argentine** (*Linepithema humile*) est la plus grande menace pour la survie de divers arthropodes endémiques hawaïens, y compris les insectes et les crustacés. Elle déplace les espèces de fourmis indigènes, dont certaines peuvent être d'importants disperseurs de graines ou pollinisateurs de plantes, ce qui entraîne la perturbation des écosystèmes indigènes.

L'**agrile du frêne** (*Agrilus planipennis*) décime certaines des espèces de frênes les plus importantes d'Amérique du Nord. Il pourrait détruire plus de huit milliards de frênes.

Les interactions entre les facteurs de changement environnemental, y compris le changement climatique, exacerbent et aggravent le problème. Les événements climatiques extrêmes tels que les ouragans, les inondations et les sécheresses peuvent transporter les EEE vers de nouvelles zones et accroître leur propagation en diminuant la résistance des habitats aux invasions biologiques. Le changement climatique ouvre également de nouvelles voies d'introduction des EEE. Par exemple, l'apparition de nouveaux passages maritimes dans l'Arctique en raison de la fonte des calottes glaciaires réduira considérablement le temps nécessaire aux navires pour se rendre d'Asie en Europe, ce qui augmentera le risque que des espèces exotiques survivent au voyage.

De nombreuses EEE ont la capacité de s'étendre rapidement à des latitudes et des altitudes plus élevées à mesure que le climat se réchauffe, dépassant ainsi les espèces indigènes. Les espèces exotiques régulièrement introduites par l'homme, mais qui n'ont pas réussi à s'établir jusqu'à présent, pourraient y parvenir en raison du changement climatique qui crée des conditions plus favorables pour certaines de ces espèces.

Certains habitats, tels que les forêts tempérées et les systèmes d'eau douce, qui présentent actuellement des barrières thermiques limitant l'établissement des EEE, deviendront plus propices aux espèces exotiques à mesure que le climat changera.

Pourquoi est-ce important ?

L'augmentation du nombre et de la propagation des espèces exotiques envahissantes aura des répercussions sociétales et environnementales importantes et diverses. Les espèces exotiques envahissantes constituent une menace majeure pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance au niveau mondial. Les personnes qui dépendent le plus directement de la nature risquent d'être touchées de manière disproportionnée par les EEE. Les pays en développement où l'agriculture de subsistance et les petites exploitations agricoles sont très vulnérables car ils n'ont souvent pas la capacité de prévenir et de gérer les invasions biologiques.

Les EEE réduisent la résilience des habitats naturels, les rendant plus vulnérables aux effets du changement climatique. Par exemple, certaines graminées et certains arbres devenus des EEE peuvent modifier considérablement les régimes d'incendie, en particulier dans les régions qui deviennent plus chaudes et plus sèches. Cela augmente la fréquence et la gravité des incendies de forêt et met en péril les habitats, les zones urbaines et la vie humaine. Les EEE peuvent également avoir un impact sur les systèmes agricoles en réduisant la santé des cultures et des animaux.

Les coûts économiques des EEE et de leur gestion sont estimés à 423 milliards de dollars par an. Sur ces coûts, qui sont largement sous-estimés en raison des difficultés d'accès à l'information, 92 % sont associés aux impacts des EEE et seulement 8 % à leur gestion.

Les espèces exotiques envahissantes figurent parmi les principaux facteurs de perte de biodiversité et d'extinction d'espèces dans le monde (IPBES, 2019). En effet, les EEE sont responsables, soit uniquement, soit en tant que facteur contributif, de 60 % de toutes les extinctions mondiales (IPBES, 2023). La majorité des extinctions mondiales connues (90 %) dont les espèces exotiques envahissantes sont l'une des principales causes ont été signalées dans des îles.

Que peut-on faire ?

L'impact des espèces exotiques envahissantes est amplifié et aggravé par le changement climatique. Les réponses politiques aux invasions biologiques et au changement climatique sont essentielles.

Les politiques relatives au changement climatique peuvent intégrer les EEE en prévoyant la prévention et le contrôle des EEE et en veillant à ce que les mesures prises pour faire face au changement climatique n'augmentent pas la menace des EEE. Par exemple, les espèces d'arbres indigènes devraient être utilisées pour le piégeage du carbone ou le contrôle de l'érosion plutôt que des espèces introduites telles que l'acacia ou l'eucalyptus qui se trouvent en dehors de leur aire de répartition naturelle.

Le changement climatique devrait également être explicitement intégré dans les approches de priorisation des EEE, y compris les évaluations de risques, afin d'identifier de manière robuste les espèces exotiques qui pourraient devenir une menace à l'avenir. Ces espèces, appelées « espèces dormantes », doivent être identifiées et faire l'objet de mesures prioritaires d'éradication ou de contrôle avant qu'elles ne se propagent et ne deviennent envahissantes.

La prévention est l'approche la plus efficace pour atténuer les effets des espèces exotiques envahissantes. La gestion des voies d'introduction des EEE, y compris l'application stricte de la quarantaine avant les frontières, les contrôles des importations et la biosécurité aux frontières, est essentielle pour ralentir le rythme d'arrivée et d'établissement des EEE à l'échelle mondiale.

Les écosystèmes insulaires sont particulièrement vulnérables au changement climatique et aux EEE. Les mesures visant à empêcher l'introduction et l'établissement des EEE sur les îles et autres écosystèmes vulnérables comprennent une biosécurité efficace pour gérer les voies d'introduction prioritaires, soutenue par une alerte précoce et une éradication rapide pour s'attaquer aux espèces exotiques avant qu'elles ne deviennent envahissantes. La collaboration transfrontalière et la coopération internationale entre les secteurs sont essentielles.

Enfin, des ressources adéquates et durables, y compris le renforcement des capacités, sont essentielles pour garantir l'efficacité des programmes de gestion. Le succès des programmes d'éradication dépend du soutien et de l'engagement des acteurs concernés, des peuples autochtones et des communautés locales.

Pour plus d'information

IUCN Species Survival Commission

IUCN Global Invasive Species Database (GISD)

IUCN SSC Invasive Species Specialist Group (ISSG)

Global Register of Introduced and Invasive Species (GRIIS)

Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework Target 6 on invasive alien species

CBD and IUCN. (2024). Invasive Alien Species Toolkit for Target 6 of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework

CITATION DU MOIS

"Aujourd'hui, la seule condition de survie réside dans l'établissement d'un rapport plus humble avec la planète."

Alain Gras, sociologue français

MÉDIA DU MOIS

LA CHAINE DE PODCASTS "LES RENDEZ-VOUS DE LA CONSERVATION"

Mis en ligne en juillet 2024, la chaîne compte actuellement une 40aine d'épisodes et a pour objectif d'informer, d'inspirer et de former les acteurs de la conservation, qu'ils soient professionnel ou amateur.

Certaines émissions ont particulièrement plu à nos auditeurs :

- **Lutter contre le traffic de la faune sauvage,** par Adams Cassinga (à écouter ICI)
- **Les aires conservées communautaires : un levier efficace pour préserver la faune** ?, par Bertrand Chardonnet (à écouter ICI)
- **Pour un développement communautaire durable** par Cédric Dubois Muliri (à écouter ICI)
- **Droits de l'environnement et droits de l'enfant en RDC**, par Didier Amuli (à écouter ICI)

Vous pouvez retrouver l'intégralité de nos émissions sur Spotify ou YouTube. Bonne écoute !

LES ACTUS DE LA CONSERVATION

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE - 22 MAI 2025

Cette campagne mondiale, menée par l'assemblée générale des Nations unies depuis 1993, **sensibilise les citoyens à la richesse des espèces végétales et animales sur Terre.** Cette année, le thème est **"Harmonie avec la nature et développement durable".**

JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ 2025
Harmonie avec la nature et développement durable

Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF) trace une voie ambitieuse vers une transformation de notre rapport à la nature, en harmonie avec les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Ce cadre repose sur une idée forte : la biodiversité est vitale pour l'humanité et la planète. Sa protection est liée à des enjeux cruciaux comme l'alimentation, la santé, l'eau, l'énergie et la résilience face aux catastrophes.

Le KMGBF comprend 23 cibles d'action, étroitement liées aux 17 ODD. Leur réussite passe par une intégration renforcée dans les politiques nationales, via les Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) alignés avec les stratégies de développement durable.

Cette transition exige l'engagement de toute la société : États, collectivités, entreprises, peuples autochtones, femmes et jeunes. C'est ensemble que nous pourrons concrétiser la vision du KMGBF : « vivre en harmonie avec la nature ».

CONTACTS - PAPACO

. Dr Geoffroy Mauvais, coordonnateur du Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO
geoffroy.mauvais@iucn.org

. Madeleine Coetzer-Vosloo, Chargée de programme PAPACO - Communication
madeleine.coetzer@iucn.org

. Hélène Magdelain, point focal Youth Conservation
info@youth-conservation.org

Pour contribuer à une NAPA (article ou publication sur les aires protégées, photo de couverture, offre d'emploi, etc.), contactez-nous sur moocs@papaco.org.

LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CETTE LETTRE NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'UICN